

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 106 (1970)
Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

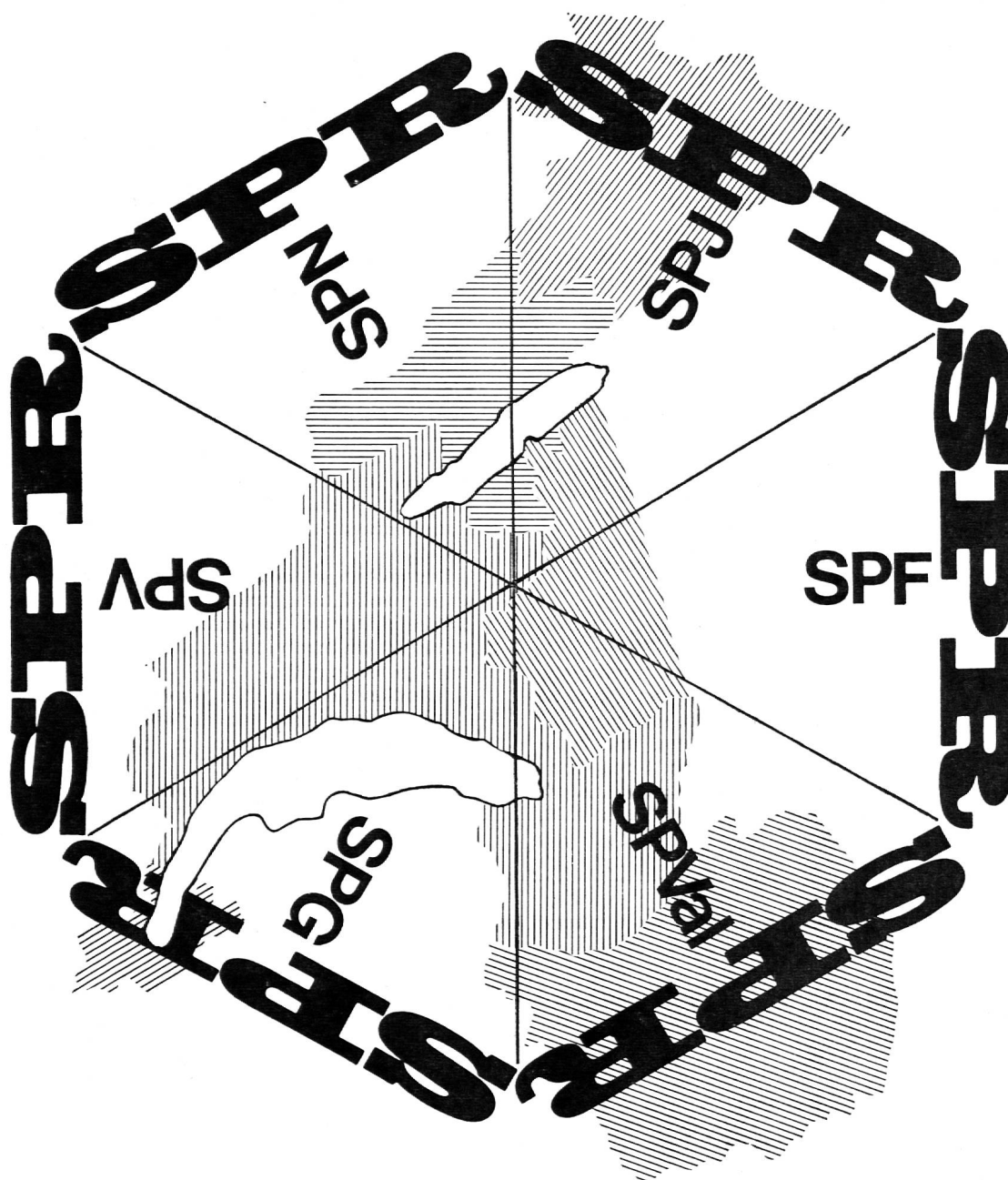
Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif



COHÉSION
+ EFFICACITÉ

VERS DE NOUVELLES
STRUCTURES SPR



Congrès SPR 1970

La Chaux-de-Fonds

Vous avez encore jusqu'au 28 mai pour vous inscrire

C'est dans trois semaines, les 13 et 14 juin, que se déroulera notre 32^e Congrès. Depuis le début de l'année, le comité responsable vous présente chaque quinzaine cette manifestation. Nous espérons que le relatif éloignement de La Chaux-de-Fonds ne sera pas un élément de poids face au programme que nous vous proposons :

Samedi 13 juin

9 h. 30	Salle de musique	Ouverture du Congrès Discussion du rapport « Formation continue »
13 h. 30	Maison du peuple	Banquet
16 h. 30	Salle de musique	Concert
20 h. 30	Théâtre	« La Double Migration de Job Cardoso », création par le « Théâtre populaire romand » de l'œuvre originale de Pierre Halet

dès 23 h.

Maison du peuple
Bal et cabaret

Dimanche 14 juin

9 h.	Place de la Gare	Départ des excursions
------	------------------	-----------------------

Nous ne dévoilerons pas la composition du menu du banquet qui sera servi après la discussion du rapport. Signalons toutefois, et c'est important, que dans le prix sont compris : une bouteille de blanc pour cinq personnes, une demi-pichette de Beaujolais, le café et le service. Nous avons opté pour cette méthode car elle accélère le service. Ainsi, chacun pourra manger dans d'excellentes conditions et les

commandes supplémentaires ne seront pas interdites puisque la séance de relevée a été supprimée et que le concert sera récréatif...

Rappelons que, pour les excursions, la variante A prévoit une promenade au Saut-du-Doubs, avec cinquante minutes de marche, un repas inclus dans le prix et une promenade sur les crêtes du Jura. Quant à la variante B elle permettra de visiter le Château des Monts, musée d'horlogerie, en lieu et place de la promenade au Saut-du-Doubs. Chacun se retrouvera donc pour le repas de midi et nous passerons tous l'après-midi ensemble.

Quant au logement, le prix s'entend bien entendu par nuit et par personne, petit déjeuner, taxes et service compris. Il va de soi que La Chaux-de-Fonds ne peut pas offrir à chaque participant une chambre individuelle. Si l'équipement hôtelier est d'excellente qualité, il n'en demeure pas moins que les chambres à un lit ne sont pas suffisantes. C'est pourquoi, nous vous conseillons de vous grouper déjà lors de votre inscription avec l'un de vos amis. Ainsi, aucune surprise. Sur le talon du bulletin de versement, il est prévu trois nuits. Celle du 12 au 13 peut être utile aux auteurs d'amendements et aux délégués SPR. Celle du 14 et 15 aux invités.

Dès que nous aurons reçu votre bulletin de versement — si les possibilités offertes au recto du bulletin ne suffisent pas téléphonez au responsable — nous vous enverrons par retour du courrier votre carte de fête, le programme et les renseignements utiles.

Attention ! dernier délai pour s'inscrire : 28 mai !

Au plaisir de vous voir nombreux à La Chaux-de-Fonds.

Commission presse, information, réception, logement :

Jean-Claude Leuba

Abraham-Robert 39, La Chaux-de-Fonds

Téléphone (039) 3 77 50

Pour vous inscrire, utilisez le bulletin de versement inclus dans le précédent « Educateur »,

ou

Versez au CCP 23 - 5784, Congrès Société pédagogique romande, La Chaux-de-Fonds, la somme correspondant à votre choix :

Entrée :	Fr. 8.—	Excursion A ou B :	Fr. 25.—
Banquet :	Fr. 20.—	Hôtel :	Fr. 25.—
Théâtre et bal :	Fr. 14.—	par nuit	

en le détaillant au dos du coupon.

L'essentiel de ce numéro est consacré à la présentation du rapport de la commission qui, depuis de longs mois, étudie les moyens de renforcer la cohésion et l'efficacité de la SPR. Nous osons espérer que chaque membre se sentira concerné et accordera l'attention voulue à cet important objet.

Les rédacteurs.

Vers de nouvelles structures SPR

La commission SPR chargée d'étudier les tâches de la société et de présenter d'éventuelles propositions de révision de ses structures a remis son rapport final au Comité central au 31 décembre 1969.

Elle a réussi le tour de force de respecter le délai relativement bref qui lui avait été accordé, et de présenter un travail remarquable, tant pour le fond que pour la forme.

Nous tenons tout d'abord à remercier et féliciter les membres de la commission pour cette excellente étude.

Les conclusions qu'elle tire sur la base de ses enquêtes et travaux approfondis sont claires et très importantes.

La principale est sans doute celle qui modifie la composition et le fonctionnement du Comité central et prévoit la création d'un poste de secrétaire permanent assumant le travail administratif de l'association.

Le Comité central a fait siennes la plupart des propositions de la commission. Il appartient maintenant aux membres de se prononcer, après étude et discussion. Sans vouloir préjuger de la décision qu'ils prendront, et qu'ils transmettront à leurs délégués, nous osons espérer qu'ils envisageront la question avec la même largeur d'idées, le même esprit résolument positif que leurs collègues de la commission, suivis par le Comité central unanime.

La nécessité d'une SPR forte et efficace n'est plus contestée par personne. Au moment où les milieux officiels réalisent un front commun pour l'étude et la mise en œuvre des grandes réformes scolaires de cette fin de siècle, nous sommes obligés de défendre nos points de vue avec des moyens considérablement plus étendus. Il nous reste donc à trouver ensemble la meilleure manière de donner à notre association les moyens de sa politique. Les propositions de la commission « Structures » nous paraissent propres à les lui offrir, si elles sont acceptées.

Il nous reste à dire que le rapport publié ci-après et qui est devenu maintenant celui du CC/SPR ne comprend pas l'ensemble des objets étudiés par la commission. Celle-ci a en effet examiné également la possibilité d'une affiliation de notre société faitière à un groupement plus vaste et elle est arrivée, là aussi, à des conclusions intéressantes.

Le CC/SPR a cependant renoncé à publier cette troisième partie. Il estime en effet devoir scinder les deux questions, afin d'éviter des conflits d'opinion qui risqueraient de compromettre les chances sérieuses de faire de la SPR une association professionnelle fortement structurée, pouvant parler haut, sans être noyée dans un organisme trop puissant ou trop large.

Cela ne signifie nullement que l'étude de ce problème est abandonnée. Elle est simplement remise à un moment plus favorable.

Nous sommes conscients que ce report va décevoir un certain nombre de nos collègues, mais nous savons pouvoir compter sur leur compréhension.

Rien ne peut être imposé aux sections de la SPR, seule la persuasion entre en ligne de compte. Et actuellement, les sacrifices, les efforts que nous demandons à nos membres, surtout à ceux des sections nouvellement affiliées, sont si nombreux et si considérables, que nous nous trouvons dans l'obligation de procéder par étapes.

Bien sûr, dans les débats qui suivront, la question de notre appartenance à une organisation plus vaste ne pourra pas simplement être écartée. La discussion sera aussi étendue que possible et chaque collègue aura le droit et le devoir d'exprimer ses convictions profondes sur ce problème avec toute la force voulue.

Puisse ce vaste échange d'idées contribuer encore à renforcer la cohésion et l'esprit collégial des membres de la SPR.

Le président SPR.

Société pédagogique de la Suisse romande

Structures

PRÉLIMINAIRES

L'équipe jurassienne avait pris conscience que, devant les charges de plus en plus lourdes incombant à la Société pédagogique de la Suisse romande (SPR), son organisation, ou si l'on veut, ses structures, devaient être adaptées.

La société affiliée-Vorort, assumant la quasi-totalité des responsabilités au Comité central (CC) — tradition héritée du particularisme cantonal — contribuait au cloisonnement entre les sociétés affiliées, voire à une certaine rivalité entre elles.

Chaque comité, bien « rodé » au terme de son mandat de 4 ans, cédait la place à une équipe novice qui devait s'initier à ses responsabilités nouvelles dans le même temps qu'elle les assumait.

En conséquence de l'accroissement des tâches, le travail administratif chargeait de plus en plus l'activité du CC.

C'est pourquoi l'équipe jurassienne avait, pendant son « règne », présenté deux propositions :

- a) une modification des statuts :
pour intéresser davantage les sociétés affiliées, chacune d'elles serait représentée au CC, la société affiliée-Vorort restant majoritaire ;
- b) une création :
celle d'un secrétariat permanent.

La première proposition fut acceptée par l'assemblée des délégués (AD), la seconde rejetée.

ORIGINES DE LA COMMISSION

Le problème de l'efficacité de la SPR n'en était pas résolu pour autant. Le CC « vaudois », présidé par A. Veillon, en reprit l'étude.

En même temps que le CC se rendait compte que l'organisation administrative due aux nouveaux statuts restait insuffisante, la Société pédagogique neuchâteloise (SPN) lui demandait d'étudier la création éventuelle d'un syndicat romand des enseignants.

Dans ses séances des 20.6.64 et 13.2.65, le CC se livra à un premier examen de la question, et, au cours d'une large discussion, en examina les avantages et les inconvénients.

Sur proposition de son président, A. Veillon, il décida d'en confier l'étude à une commission ad'hoc, présidée par un membre du CC et composée de 2 délégués de chaque société affiliée.

Cette proposition fut acceptée sans opposition par l'AD de décembre 1966.

MANDAT DE LA COMMISSION

Dans ses commentaires à la proposition du CC, le président A. Veillon avait précisé que le mandat de

la commission n'était pas restreint à la seule proposition neuchâteloise, mais s'étendait à une étude fondamentale des structures SPR.

La commission fut constituée par le comité « neuchâtelois » en 1967.

Le mandat confié par le CC à la commission se définit comme suit :

- a) étude de l'inventaire, dressé par le CC, des tâches incombant à la SPR ;
- b) détermination de la capacité de la SPR de mener à bien les tâches retenues, ce dans sa structure actuelle ;
- c) présentation d'un éventail de solutions possibles, au cas où la commission envisagerait une modification des structures.

La commission devra rendre compte de ses travaux au CC pour le 31 décembre 1969.

ORGANISATION DE LA COMMISSION

Présidée par Georges Bobillier, assisté d'André Rochat, tous deux membres du CC, elle se composa des délégués suivants :

SPV : M^{me} Paulette Paillard, M. Henri Porchet ;

SPG : M^{me} Arlette Notz, M. Pierre Haubrechts ;

SPN : M. Gérald Bouquet, M. Claude Zweiacker ;

SPJ : M. Roland Beuchat, M. Jean-Pierre Bögli.

En cours de travaux, les deux délégués SPG furent désignés comme rapporteurs.

En outre, consciente qu'elle devait œuvrer dans le cadre d'une SPR élargie (Cf. contexte général), elle s'adjoignit un observateur représentant nos collègues de Fribourg, M. Louis Barbey, et des représentants de la Société pédagogique valaisanne (SPVal), dont M. Louis Heumann (président).

CONTEXTE GÉNÉRAL

Si, dans le domaine politique, on assiste à certains mouvements centrifuges, le monde du travail, lui (et, qu'on le veuille ou non, l'enseignant fait partie de ce monde du travail), voit des regroupements se produire, quelquefois à l'échelle mondiale. Chacun des éléments en cause vise soit à maintenir une situation de force (patronat) soit à acquérir, sinon une position de force, du moins une position de partenaire à égalité de droits (salarial).

Dans l'enseignement, qu'en est-il sur le plan romand ?

Les autorités cantonales ont commencé à réaliser un « front » commun déjà bien structuré :

- conférence des chefs de l'Instruction publique coiffant deux commissions ;
- quatre commissions de chefs de service ;

- un secrétaire à la coordination scolaire ;
- une commission interdépartementale romande de coordination de l'enseignement (CIRCE) dotée elle aussi d'un secrétaire permanent ;
- un institut romand de recherche et de documentation pédagogiques.

Sur le plan fédéral, une initiative lancée par la jeunesse du parti des paysans, artisans et bourgeois (initiative qui a abouti au moment de la rédaction du présent rapport), vise, en définitive, à la création d'une école **fédérale**.

En face, une SPR dont la représentativité est contestée (l'adhésion de nos collègues fribourgeois et valaisans affaiblit d'ailleurs cette objection) et des sociétés affiliées opérant en ordre dispersé.

Quel est le rôle de la SPR dans ce contexte ?

TÂCHES INCOMBANT A LA SPR

A la demande de la commission, le CC lui fournit une liste exhaustive des tâches assumées en tout ou en partie par la SPR.

La commission consulta les comités des sociétés affiliées ; elle leur soumit cette liste et leur demanda de classer les tâches en trois groupes :

- a) tâches incombant entièrement à la SPR, avec pour celle-ci, le pouvoir de prendre des décisions engageant les sociétés affiliées ;

b) tâches reconnues comme intéressant la SPR dans son ensemble, mais pour lesquelles les sociétés affiliées ne lui reconnaissent qu'un rôle de coordination, à l'exclusion du pouvoir décisionnaire ;

c) tâches que les sociétés affiliées considèrent comme de leur ressort exclusif.

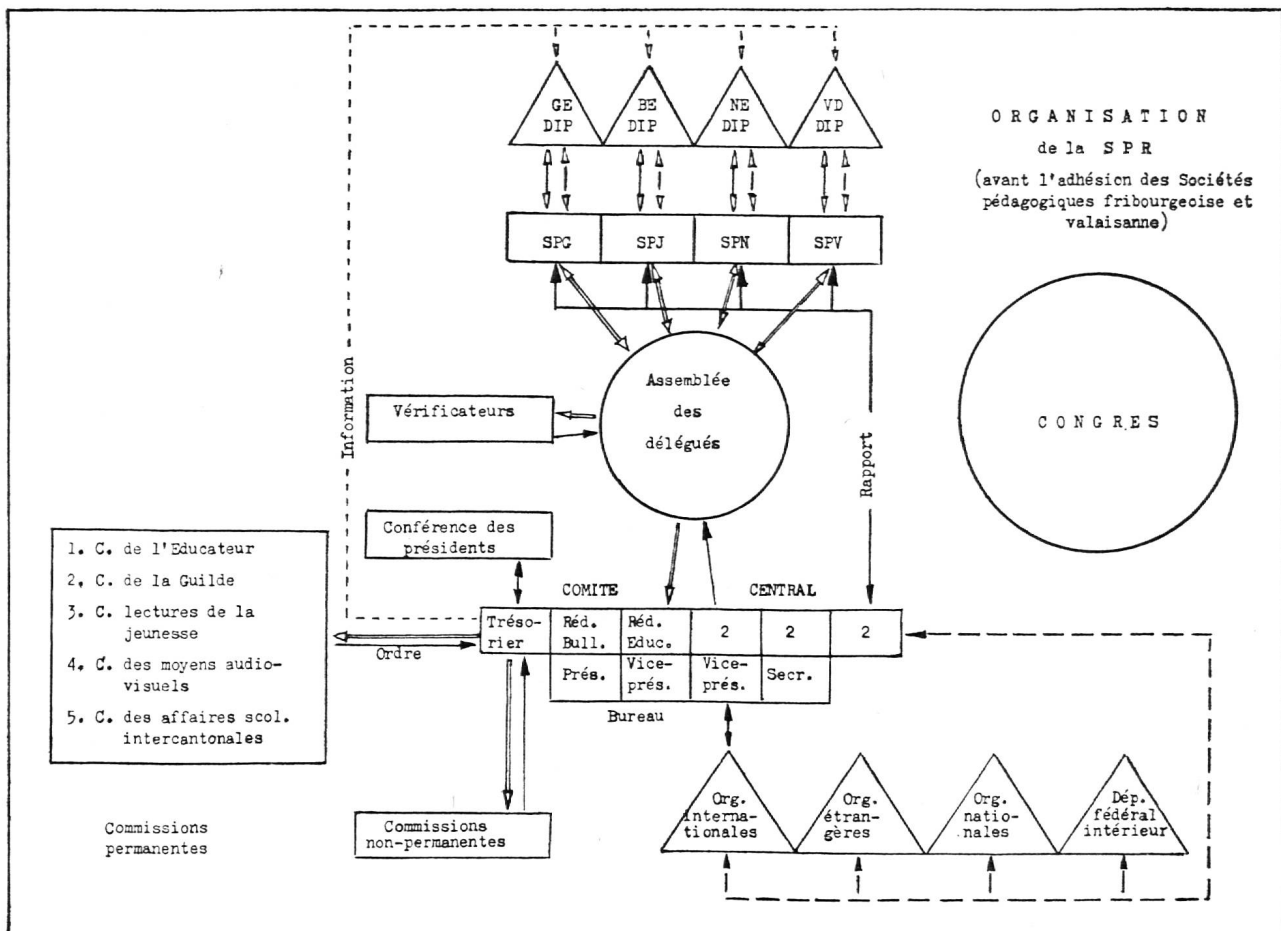
De la liste, 41 tâches ont été classés sous a), dont **5 à l'unanimité des sociétés affiliées** (Participation aux travaux de la CIRCE / Coordination des systèmes scolaires sur les plans romand et suisse / Unité d'action : autorités, autres associations, plan international / Communication des travaux et recherches d'ordre pédagogique / Information suivie et précise des membres SPR et du public quant aux buts, aux travaux et à l'action de la SPR ou de ses sociétés affiliées par la presse, la radio, la TV).

Sous b) nous trouvons 19 tâches dont : Formation normale et voies parallèles / Formation continue / Coordination et communication des démarches entreprises par les sociétés affiliées.

Sous c) 11 seulement (sur 61) : par exemple, la représentation des enseignants dans les organes officiels cantonaux qui touchent à l'éducation.

On peut d'ores et déjà souligner l'importance des tâches incombant à la SPR, et ce de l'avis des responsables des sociétés affiliées.

ÉTAT ACTUEL DE LA SPR



Plutôt qu'aux statuts, nous nous référons à :

- a) l'organigramme de la SPR ;
- b) l'opinion du CC ;
- c) les débats de la commission.

L'organisation actuelle présente les avantages suivants :

- toutes les sociétés affiliées sont représentées au CC ; la cohésion de ce dernier, la continuité des travaux sont mieux assurées que par le passé ;
- la SPR compte à son actif des réalisations de valeur, en particulier le lancement de l'école romande ;
- la SPR fait partie d'organisations internationales (FIAI - CMOPE) où elle joue un rôle actif, et même flatteur compte tenu de son importance numérique.

Au passif, la SPR souffre de n'être guère plus qu'une amicale ; en effet, l'AD ne peut rien imposer aux sociétés affiliées en dehors du domaine financier, et ni elle, ni le CC ne peuvent prendre de décisions engageant les sociétés affiliées.

Les compétences du Congrès sont mal définies, les thèses qu'il adopte n'ont aucune valeur impérative pour les sociétés affiliées.

Si les liaisons CC-sociétés affiliées se sont améliorées, les rapports des sociétés affiliées entre elles sont sporadiques, pour ne pas dire inexistantes.

La SPR ne représente pas encore tous les enseignants de la Suisse romande.

Dans l'état actuel des choses, on peut aussi considérer que les structures de la SPR sont encore insuffisantes, mal adaptées.

Qu'en est-il au vu de l'évolution prévisible de la situation ?

ÉVOLUTION PROBABLE DE LA SITUATION

La situation exposée sous « Contexte général » est-elle susceptible d'évoluer, et dans quel sens ?

Dans le « Rapport sur la gestion du Conseil d'Etat » (de Genève), le chapitre « Département de l'instruction publique » contient quelques renseignements sur la « Coordination scolaire intercantonale » :

« ... Le souci de développer celle-ci dans tous les domaines où elle apparaît opportune ou souhaitable se répand de plus en plus, *comme aussi l'habitude de prendre cette perspective en considération dans l'élaboration ou l'examen de projets concernant l'école...* ». (C'est nous qui soulignons.)

En clair, cela signifie que les questions scolaires se traiteront de plus en plus au niveau romand, que nous nous trouverons en face de décisions prises à cet échelon. Ces décisions seront opposées à toute démarche isolée d'une société affiliée.

On peut même prévoir que du domaine purement pédagogique, cette coordination a toutes les chan-

ces de s'étendre peu à peu au domaine corporatif, soit au statut des enseignants.

L'efficacité des actions isolées des sociétés affiliées ira donc en s'amenuisant, et les tâches classées (voir p. 325) se regrouperont de plus en plus sous la lettre a).

INVESTIGATIONS DE LA COMMISSION

Sur le plan suisse, la commission a eu des entrevues avec les représentants :

- du Schweizerischer Lehrerverein (SLV) ;
- des instituteurs fribourgeois ;
- des instituteurs valaisans.

La discussion portait sur l'organisation, les moyens d'action, l'influence de chaque groupement.

A la suite de ces discussions, nos collègues du Valais et de Fribourg délèguèrent des observateurs auprès de la commission. Et peut-être ne furent-elles pas totalement étrangères à la décision de nos collègues fribourgeois et valaisans de demander leur admission à la SPR. Cette heureuse décision contribue à réduire l'objection de non-représentativité opposée à la SPR.

La commission élaborera un questionnaire, qui fut soumis à un certain nombre d'organisations étrangères. Ces organisations, choisies parce que leurs structures pouvaient le mieux se comparer à celles de la SPR, sont les associations allemande, belge, française et suédoise.

De leurs réponses, certaines constantes se dégagent :

- a) à l'exception de la France, elles groupent **tous** les enseignants quels que soient leur statut ou leur situation ;
- b) toutes possèdent un secrétariat permanent et ont leurs propres locaux ;
- c) elles disposent d'un organe de diffusion (journal).

On peut aussi inférer des réponses que l'efficacité d'une association est fonction de la solidité de ses structures.

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION

La commission avait dès lors en mains tous les éléments qui lui permettaient d'élaborer une série de propositions. On peut classer ces dernières en trois groupes :

- A) Réformes de fonctionnement, pouvant être mises en action dans le cadre des statuts actuels ;
- B) Réforme fondamentale des structures, afin de rendre la SPR apte à jouer le rôle qu'elle sera de plus en plus appelée à tenir ;
- C) Intégration de la SPR dans un groupe plus vaste.

A) RÉFORMES DE FONCTIONNEMENT

Elles consisteraient à :

- a) réanimer la conférence des présidents des sociétés affiliées ;
- b) revoir l'organisation des commissions qui existent, en créer éventuellement de nouvelles, en fonction des tâches dévolues à la SPR ; ces commissions devraient :
 - b.1. comprendre un membre du CC (liaison) ;
 - b.2. être en possession d'un mandat précis ;
 - b.3. présenter à chaque assemblée des délégués un rapport sur l'état de ses travaux ;
- c) promouvoir la collaboration des commissions cantonales (sociétés affiliées) entre elles d'une part et avec une éventuelle commission parallèle de la SPR d'autre part.

Ces mesures pourraient amener une augmentation des dépenses, et surtout, elles aggraveraient le travail « administratif » du CC, déjà lourd. En bref, ce sont des palliatifs.

Le Comité central SPR et la commission estiment donc que seule une réforme profonde des structures de la SPR sera efficace.

B) RÉFORMES DE STRUCTURES

Ces réformes, basées sur les éléments cités en début de rapport, constitueraient l'aboutissement de celles amorcées par l'équipe jurassienne.

B. 1. Assemblée des délégués

C'est l'instance supérieure, le « pouvoir législatif ». Afin d'améliorer sa représentativité, le nombre des délégués de base pourrait être augmenté. Le mandat des délégués, de 4 ans au minimum, est renouvelable.

Etant donné l'importance et le nombre accrus des tâches incombant à la SPR, elle se réunit au minimum 2 fois par an, chaque session pouvant aller d'une demi-journée à deux jours.

Elle peut aussi être convoquée en session extraordinaire sur demande :

- a) des délégués ;
- b) du CC-SPR ;
- c) des sociétés affiliées ;
- d) des membres.

Ses compétences ne se limitent plus au domaine financier, mais s'étendent aux « tâches incombant à la SPR ».

L'assemblée des délégués peut :

- a) prendre des décisions ;
- b) voter des options ou des directives ;
- c) émettre des vœux.

B. 2. Comité central

C'est le pouvoir directeur, l'organe exécutif de la SPR. La notion de « société affiliée-directrice »

ou « Vorort », ne semble plus adaptée aux conditions actuelles. Il paraît logique d'y renoncer et de prévoir une représentation égale des sociétés affiliées, soit 2 membres pour chacune d'elles.

Le Comité central présente à l'assemblée des délégués un ou plusieurs candidats au poste de président du comité. L'assemblée des délégués désigne le président. La société affiliée à laquelle il appartient le remplace alors au sein du comité par un troisième représentant.

Pour assurer la continuité de l'action du CC, le mandat des membres du comité ne doit pas être inférieur à une législature ; il est renouvelable deux fois.

Le mandat du président est limité à 4 ans.

B. 3. Commissions permanentes

Leur création et la définition de leur mandat sont du ressort de l'assemblée des délégués.

C'est à l'assemblée des délégués qu'elles rendent compte de leurs travaux.

Dans la règle, et pour être représentatives, elles comprennent de 7 à 13 membres, dont un représentant du CC.

B. 4. Commissions non-permanentes

Leur composition et la définition de leur mandat sont du ressort du CC. Les liaisons entre commissions sont assurées par un organe central.

B. 5. Congrès

Ces rencontres quadriennales doivent être maintenues, ne serait-ce qu'à cause des contacts qu'elles permettent entre collègues de différents cantons.

Lors de ces journées, aucune décision influençant l'orientation de la SPR ne peut être prise. Par contre, l'assemblée des délégués peut reprendre pour étude, voire pour application, certaines thèses votées lors d'un Congrès.

B. 6. Organe administratif

Une organisation efficace, telle que le Comité central et la commission la prévoient, doit être complétée par un organe administratif, soit un **secrétariat permanent**.

D'évidence, la direction d'un tel organe ne peut être assumée par un membre du CC soumis à la réélection ; elle postule en effet une disponibilité totale et la continuité. Il faudra donc envisager un poste de secrétaire permanent. C'est la solution adoptée non seulement à l'étranger, mais aussi par le SLV, par la SPV et par la SEB (Société des enseignants bernois).

La commission a demandé à notre collègue André Rochat, ancien secrétaire permanent SPV, d'établir un projet de secrétariat à la mesure des besoins futurs de la SPR (annexe). Il s'agit là de la phase terminale de la création de ce secrétariat, qui pourrait être établi par étapes.

La principale objection serait d'ordre financier. Or,

le projet porterait la cotisation SPR à Fr. 50.— env., y compris l'abonnement à l'« Educateur », soit une augmentation de Fr. 26.—, ceci dans son stade final.

Si l'on tient compte d'une part de nos traitements actuels, de l'autre des services que rendra une SPR organisée aussi bien qu'un syndicat, les avantages l'emportent visiblement.

Le Comité central SPR et la commission sont d'avis que cette structuration est indispensable et réalisable à bref délai. Elle peut être réalisée par paliers et donnera à la SPR la cohésion et l'efficacité que nécessite le rôle qu'elle doit jouer.

C) INTÉGRATION DE LA SPR DANS UN GROUPE PLUS VASTE

Dans l'hypothèse de l'accession à un groupe plus vaste, la commission a étudié d'une façon approfondie les possibilités suivantes :

- création d'une Fédération suisse des enseignants ;
- adhésion à l'Union syndicale suisse.

Le Comité central SPR juge préférable de différer la publication de cette partie du rapport de la commission, afin de pouvoir en étudier les modalités de réalisation.

CONSIDÉRATIONS FINALES

Les propositions du Comité central ne sont pas obligatoirement réalisables « in globo ». Elles peuvent être réalisées par paliers. Mais,

- il faut malgré tout, de nos jours où les événements évoluent vite, nous méfier de la traditionnelle lenteur helvétique ; hier, on pouvait étudier une question en toute tranquillité, et quand même sauter au dernier moment dans le train. Demain, si nous procédons ainsi, nous resterons sur le quai ;
- la restructuration de la SPR doit se faire en dehors de tout « Kantönligeist » ; sa règle directrice doit être l'intérêt général ;
- avant de prendre une décision, méditons ceci : « Le droit à l'information et à la discussion n'est réel que s'il est garanti par un syndicat fort. » (Programme de travail de l'USS).

RÉSUMÉ DES PROPOSITIONS

- A. Réformes de fonctionnement : **INADEQUATES**
- B. Restructuration : **NÉCESSAIRE ET RÉALISABLE** dans l'immédiat, par paliers.

Février 1970.

Société pédagogique de la Suisse romande
Le Comité central

*Annexe au rapport «structures»***Projet de budget pour un secrétariat permanent****A. Exploitation****1. Traitement du secrétaire**

1.1 Traitement	Fr. 32 000.—	
1.2 Allocation de ménage	1 200.—	
1.3 Allocation pour enfants (2)	1 200.—	
1.4 Caisse de pensions	4 800.—	
1.5 Assurance maladie et accidents professionnels	} 500.—	
1.6 Indemnité journalière différée 6 mois/9 mois		
1.7 Assurance invalidité et décès en cas d'accident		
	<u>Fr. 39 700.—</u>	Fr. 39 700.—

2. Traitement 1^{re} employée de bureau

2.1 Traitement	Fr. 18 400.—	
2.2 Caisse de pensions	2 650.—	
2.3 Assurance accident et maladie prof.	100.—	
	<u>Fr. 21 150.—</u>	Fr. 21 150.—

3. Traitement sténo-dactylo

3.1 Traitement	Fr. 13 500.—	
3.2 Caisse de pensions	1 950.—	
3.3 Assurance maladie et accidents professionnels	100.—	
	<u>Fr. 15 550.—</u>	Fr. 15 550.—

4. AVS, AI, divers

4. AVS, AI, divers	Fr. 4 300.—	Fr. 4 300.—
5. Transport	Fr. 3 200.—	Fr. 3 200.—
6. Indemnités de déplacement	Fr. 1 800.—	Fr. 1 800.—

7. Secrétariat

7.1 Loyer et chauffage	Fr. 8 400.—	
7.2 Eclairage	250.—	
7.3 Conciergerie	700.—	
7.4 Assurances vol et incendie	100.—	
7.5 Matériel bureau	4 000.—	
7.6 Poste	2 000.—	
7.7 Téléphone	500.—	
7.8 CCP	200.—	
7.9 Abonnements journaux	200.—	
	<u>Fr. 16 350.—</u>	Fr. 16 350.—

8. Amortissement s/machines et mobilier

8. Amortissement s/machines et mobilier	Fr. 4 200.—	Fr. 4 200.—
-----------------------------------------	-------------	-------------

Total

Fr. 106 250.—

A déduire : travaux effectués actuellement par des tiers, évaluation

5 250.—

Total

Fr. 101 000.—

Imprévus

5 000.—

Fr. 106 000.—

B. Capital à investir au départ

1. Mobilier	Fr. 27 000.—
2. Machines et installations diverses	13 300.—
3. Lustrerie et petit matériel	1 700.—
	<u>Fr. 42 000.—</u>

Lausanne, le 28 avril 1969

A. Rochat, secrétaire central SPV

(Autre) correction de trajectoire

Instinct et intelligence

Je lis toujours avec un extrême intérêt les articles que notre collègue M. Albert Cardinaux publie dans *l'Éducateur* sous le titre « Corriger la trajectoire... ». Je le félicite de se poser les problèmes fondamentaux de notre temps, de nous les poser, et de nous inciter ainsi à réfléchir aux phénomènes dont dépend le destin même de l'humanité.

Cela dit, je me sens plus à l'aise pour exprimer ma pensée sur le pessimisme de M. Cardinaux. Ce pessimisme me semble découler, pour une large part, d'une vue inexacte des faits. Je reprends par exemple les lignes suivantes de son article du 10 avril :

« Les espèces animales que nous côtoyons, et qui nous ont longuement précédés, savent en toutes circonstances ce qu'il y a à faire, elles n'ont pas à se soucier de leurs maux de foie, de leur diabète, de leur lumbago... Et nous les méprisons un peu en disant : « Tout ce qu'elles font... c'est par l'instinct ». Ces instincts qui constituent la richesse du monde animal, son évidente supériorité (tout au moins dans sa chance de survie), nous les avons sous-estimés, faussés, pervertis. »

Ces affirmations me surprennent. L'animal, guidé par son instinct, sait ce qu'il doit faire dans les circonstances **habituels** de son existence ; dès qu'il se trouve dans des circonstances imprévues, il est déconcerté, il ne sait quoi faire, et il commet des erreurs qui souvent lui coûtent la vie. Certaines espèces d'oiseaux migrateurs, par exemple, se voient parfois privées de toute nourriture, par suite de dérèglements de la nature, dans les semaines qui précèdent immédiatement le temps normal de la migration ; avancent-elles dans ce cas la date de leur départ, ce qui suffirait à les sauver ? Nullement ; elles se laissent mourir de faim. Et les innombrables espèces carnassières, depuis l'araignée à l'aigle, au requin ou au lion, de quoi se nourriraient-elles si les autres espèces savaient toujours, en toutes circonstances, ce qu'elles doivent faire pour échapper à leurs ennemis ?

Quant à la maladie, ce n'est pas une infortune propre à l'espèce humaine. Louis Pasteur n'a été conduit à ses recherches pour la guérison de l'homme que par ses études sur les maladies des animaux : la pébrine du ver à soie, le choléra des poules, le charbon des moutons, la rage des chiens et des loups.

M. Cardinaux écrit que l'instinct assure à l'animal une « évidente supériorité, tout au moins dans sa chance de survie ». C'est exactement le contraire qui est vrai. **L'homme, ou plus exactement l'homme civilisé du XX^e siècle, est la seule espèce vivante qui parvienne à « survivre » dans la majorité de ses individus** ; chez les peuples de souche européenne et chez quelques autres comme les Japonais, quatre hommes sur cinq atteignent l'âge des cheveux blancs. Chez les animaux, par contre, arriver à la vieillesse est tout à fait exceptionnel. La femelle perd déjà le plus grand nombre de ses petits dans la période où elle s'occupe d'eux ; elle ne sait soigner aucune de leurs maladies ; elle ne sait pas toujours les préserver du froid ou les défendre contre les bêtes de proie. Et lorsque les rejetons sont, après l'enfance, abandonnés à eux-mêmes, la plupart périssent bien avant le terme normal de leur existence.

Des observations nombreuses ont été faites dans ce domaine. Elles aboutissent toutes à la même conclusion. En voici des exemples.

Un ornithologue a étudié la vie de 80 à 90 couples de merles, vivant dans une étendue délimitée de campagne. Il a constaté les faits suivants :

La ponte annuelle était d'un millier d'œufs.

Une partie de ces œufs n'étaient pas couvés par les mères (pourquoi donc avaient-ils été pondus ? ; il y a là une défaillance évidente de la nature, qui a donné aux merlettes ou trop de fécondité, ou trop peu d'instinct maternel) ; une autre partie était détruite par les prédateurs, oiseaux ou chats.

La plupart des oisillons éclos mouraient au cours de l'hiver, de faim, de froid, de maladie ou même de la chute du nid.

Finalement, œufs détruits et oisillons morts additionnés, cela faisait un déchet de 90 % avant le printemps ; c'est-à-dire que de 1000 œufs ne sortaient en fin de compte que 100 individus adultes.

Les merles adultes sont faits, physiologiquement, pour vivre quinze ans ; en fait, dans le cas étudié, ils mouraient presque tous dans les deux années qui suivaient la sortie du nid.

Des études faites aux Etats-Unis sur les phalènes ont montré que 1000 œufs pondus ne donnent finalement que 4,3 insectes parfaits. Ainsi 995,7 pour 1000 des individus périssent déjà à l'état d'œuf, de larve ou de chrysalide.

Chez les poissons, la mortalité prématurée est véritablement effarante. On peut tenir pour vraisemblable que le nombre des harengs n'est pas en augmentation dans les océans, ou en tout cas pas en augmentation considérable. Cela signifie que chaque femelle de hareng ne laisse après elle, pour la remplacer, qu'une seule femelle atteignant l'âge de la reproduction. Or savez-vous combien d'œufs pond la femelle du hareng, à chaque période de frai ? Entre 20 000 et 30 000...

En vérité, l'animal ne naît que pour périr presque aussitôt, en tout cas bien avant le terme normal de son existence. Les chances de survie de l'individu sont à peu près nulles. La survie de l'espèce n'est assurée que par l'extraordinaire surabondance des naissances.

Et dans l'espèce humaine, qu'en est-il ?

Dans un pays comme le nôtre, en notre siècle, 97 nouveau-nés sur 100 atteignent l'âge d'un an, 95 celui de vingt ans, 80 au moins atteignent ou dépassent la soixantaine. C'est d'ailleurs là une situation très récente, due aux progrès extraordinaires de la médecine, de l'hygiène et même de la technique, c'est-à-dire due à l'intelligence humaine. Le seul instinct n'assure à aucun animal, même de très loin, autant de chances d'atteindre l'adolescence, la maturité et la vieillesse.

Une seule exception : il s'agit des animaux domestiques que l'homme élève pour s'approprier leur lait, leur laine ou leur force musculaire. Mais c'est bien le cas de dire que l'exception confirme la règle. Car ici c'est l'intelligence humaine qui préserve la bête de la faim, du froid, de la maladie et de la dent des fauves.

* * *

Il n'y a donc pas lieu d'opposer une prétendue infailibilité de l'instinct aux défaillances de la raison. On pourrait même se demander si l'instinct, à quoi est due la perpétuation sur notre planète d'une vie liée à la souffrance aussi bien qu'au bonheur, ne renferme pas en lui une erreur fondamentale. Mais ici nous tombons dans la métaphysique, et cela nous entraînerait trop loin...

Contre l'intelligence, on peut arguer qu'elle a doté l'hom-

me d'instruments de meurtre de plus en plus terrifiants, depuis la massue jusqu'à la bombe atomique. Mais si nous voyons les conquêtes de la science humaine se retourner parfois contre l'homme, c'est parce que celui-ci est encore soumis à ces forces obscures qui appartiennent au domaine de l'instinct et qui lui viennent du fond des âges : la méfiance et la crainte de l'étranger (l'homme de la tribu voisine, l'Indien, le Blanc, le Boche, le travailleur italien) l'agressivité, le goût de la violence, la faim de victoire et de domination, la soif du sang — ces sentiments sauvages que glorifient toutes les épopées primitives et qui sommeillent encore en nous, avec parfois de terribles réveils. Si la paix universelle s'établit un jour sur la terre, elle signifiera dans une large mesure la victoire de la raison sur l'instinct.

Henri Rebeaud.

Premières remarques sur l'article de M. Rebeaud

La place manque dans ce numéro pour une réponse circonstanciée, telle que la mérite l'importante réaction de M. Rebeaud.

Aves d'autres lecteurs, du reste, il me juge « pessimiste »... Si je l'étais, je ne proposerais pas de « corriger la trajectoire » ; le vrai pessimiste est négatif : « après lui, le déluge ! ». Tout persuadé que je suis du danger que court notre civilisation, j'espère qu'une action prompte et énergique de contemporains compétents parviendra à le conjurer. Je reviendrai là-dessus, et surtout sur la contribution principale de M. Rebeaud.

Si elle tombe un peu « à côté », j'en suis le premier responsable : à vouloir rester concis pour ne pas fatiguer le lecteur, on est parfois insuffisamment explicite ; ainsi quand je parlais de « supériorité de l'animal... dans sa chance de survie », je visais l'espèce et non l'individu.

Quant au sujet de quelques maladies que l'homme s'est incontestablement adjugées, j'aurai à préciser et, j'en conviens, à nuancer.

Dans l'ensemble, les faits cités par M. Rebeaud enrichissent le débat. Merci !

A. Cardinaux.

Communiqués

AVMG

Le cours du 27 mai 1970 (trampoline) est renvoyé à l'automne, le directeur du cours étant accidenté.

Le chef technique d'été :
R. Rioud.

Le Sablier

La séance de travail du 6 juin est annulée. La reprise des séances de travail sera décidée à Schaffouse, s'il y a lieu.

Bonjour la vie

L'« Educateur » tient à saluer avec un plaisir tout particulier l'apparition dans nos classes du nouveau livre de lecture pour la classe de troisième année primaire, le premier manuel scolaire conçu et édité dans le cadre des travaux de l'Ecole romande, et adopté simultanément par tous les cantons d'expression française. La télévision a souligné l'importance de l'événement par une présentation excellente du premier né de l'Ecole romande, aussi serons-nous bref quant au contenu de l'ouvrage.

Rappelons seulement que la commission de rédaction, présidée par le directeur de l'Ecole normale de Fribourg, M. Fernand Ducrest, fervent « Romand » s'il en fut, y a travaillé trois ans durant, avec l'appui de nombreux maîtres invités à donner qui des textes, qui son opinion sur les réactions des enfants. Le résultat est une collection ravissante de textes simples, vivants, souvent pétillants de malice.

Ce qui est particulièrement réussi, c'est l'illustration. L'artiste fribourgeois Charles Cottet, utilisant avec une rare délicatesse gouache et lavis, a su toucher de ravissante façon l'imagination et la sensibilité enfantines.

Exposition

L'Evangile illustré par les jeunes

Bienne, Maison Farel, 12-27 juin 1970

L'exposition est organisée par les paroisses protestantes, françaises et allemandes, de Bienne. Elle s'inscrit dans le programme de la « semaine protestante » 1970.

Elle sera ouverte du 12 au 27 juin 1970, dans les locaux de la Salle Farel, Quai du Haut 12.

L'exposition poursuit un triple but : religieux, pédagogique, artistique.

— Elle veut faire réfléchir le visiteur à la signification de l'Evangile.

— Au niveau et par le véhicule de l'expression enfantine, elle veut jeter un pont entre l'éducation artistique et l'éducation religieuse.

— Elle veut mettre en évidence la richesse et la diversité du dessin d'enfant.

Elle comprend quatre secteurs que le visiteur parcourra successivement :

A) Le dessin d'enfant, son évolution, ses caractéristiques.

B) Le message du Christ illustré par des enfants dans des techniques variées.

C) Quelques courts métrages soulignant l'importance du jeu et de l'expression libre chez l'enfant.

D) Documentation sur l'enfant créateur et sur la littérature religieuse au service de l'enfance.

Un catalogue, des articles, des conférences compléteront l'exposition.

Le président du comité d'organisation est M. C. Dolivo, pasteur, rue du Stand 78, téléphone 2 29 22.

Direction artistique : M. L. Monnier, rue des Bains 32, téléphone 3 40 62.

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin : R. HUTIN, case postale N° 3
1211 Genève 2, Cornavin

Educateur : J.-P. ROCHAT, direction des écoles
primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 38 11

Administration, abonnements et annonces :
IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820 Montreux
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :

SUISSE Fr. 21.- ; ÉTRANGER Fr. 25.-

Chronique de la GAVES

Contribution à un atelier de musique

Raymond Dorsaz, un instituteur genevois de mes amis, a réalisé dans sa classe une expérience très intéressante qu'il a intitulée : Contribution à un atelier de musique.

Tout a commencé très simplement. Le maître a posé à ses élèves une question : « Avez-vous des instruments de musique ? ». Les réponses ont fusé, affirmatives. Quelques élèves hésitants ont rallié le groupe des « musiciens » après avoir fait remarquer qu'ils étaient des débutants ou qu'ils n'avaient pas retouché leur instrument depuis longtemps : « Je viens de commencer la guitare ». « Il y a longtemps que je n'ai pas joué de la flûte ».

Le maître leur a demandé d'apporter leurs instruments. Il s'est trouvé peu à peu à la tête d'un orchestre composé de trois tam-tams et d'un triangle pour la section rythmique, de deux violons, trois flûtes à bec, d'un métallophone Horner et d'un xylophone Orff pour la partie harmonique, outre le chœur.

Evidemment, l'utilisation des « moyens du bord » pose parfois quelques problèmes de mise en train qui peuvent rendre l'expérience plus délicate. Imaginez en effet une classe composée uniquement de pianistes ! Mais l'ingéniosité aidant, les risques rencontrés peuvent être surmontés. Qu'on pense simplement aux possibilités de la percussion qui permettra d'utiliser bien des élèves. Il fallait préciser cela car des collègues pourraient invoquer leur situation particulière pour renoncer à tenter l'expérience. Or elle est enrichissante à divers titres et donne au chant « a cappella » ce support que tant de classes souhaitent. Il est enfin possible de faire de la musique complète, avec chœur et orchestre.

Avant de donner la parole à l'auteur, j'aimerais signaler aux membres de la GAVES qu'ils pourront acquérir aux conditions habituelles la bande magnétique originale, retraçant l'évolution musicale d'un chant « Le Petit Bossu », de son apprentissage « a cappella » jusqu'à l'ultime exécution avec l'apport de tous les instruments.

E. Excoffier.

Suivons maintenant Raymond Dorsaz.

Les instruments utilisés

... Les flûtes douces ont une vertu bénéfique pour la conduite de la voix chez les chanteurs. Le xylophone au son sourd mais mordant sert la précision rythmique. Tous les élèves peuvent tenir le xylophone. Le métallophone est d'un emploi plus difficile à cause du brouillage dû aux harmoniques. Le violon est d'un emploi périlleux ! Ne lui confier qu'un accompagnement très simple. Les tam-tams ont le grand avantage d'être utilisables par tous les élèves et de faire passer le rythme dans chacun. Il faut accorder grande importance à une exécution jaillissante de la part des « batteurs ».

La méthode de travail

1. Choix d'une mélodie.
2. Apprentissage du chant selon la méthode traditionnelle.
3. Découverte des rythmes cachés dans la mélodie et distribution des rôles aux tam-tams et au triangle.
4. Introduction progressive des familles d'instruments (harmonie).

5. Mise en place de l'exécution définitive : dosage des instruments, des voix, des chœurs, des soli, introduction, transitions, finale.
6. Eventuellement, traduction mimée du chant (« Petit Bossu »).
7. Exécution publique (séance récréative pour le fonds de course).
8. Enregistrement au CAV (Centre audio-visuel, trois séances de deux heures).

Réflexions sur l'expérience

Sur le plan musical, je peux signaler les faits suivants :

1. Réconciliation de la plupart des enfants avec les exercices formels sur les rythmes et même avec le solfège ; joie évidente de faire des vocalises, des accords, des enchaînements d'accords.
2. Intérêt accru et bénéfique plus grand lors des présentations, analyses et écoutes de disques.
3. Esprit critique chez cinq à dix élèves face aux chansons de la radio et de la télévision.

L'usage fréquent du magnétophone, par l'intérêt qu'il suscite et la possibilité qu'il offre d'un jugement immédiat sur le travail en cours, a permis une amélioration certaine de la qualité vocale et instrumentale.

Sur le plan expérience humaine, il y a beaucoup à signaler.

Un tel atelier de musique n'exclut personne de l'activité musicale. Même ceux qui chantent faux peuvent participer, soit en jouant d'un instrument simple, soit en s'occupant du magnétophone, soit en mimant, soit en donnant des idées d'accompagnement, soit en jugeant les résultats. Toutes les réticences ont été levées. C'était devenu l'« affaire » de la classe. Les enfants avaient l'impression de vivre une expérience unique, celle de la création collective. Le résultat final était l'œuvre de la classe tout entière, un peu comme une peinture collective.

Cette activité créatrice les passionnait par la succession des découvertes et des réalisations. Le chant s'amplifiait, s'épanouissait, se traduisait en gestes instrumentaux, vocaux et corporels. Il aboutissait à une œuvre pleine et ronde qui était enlevée avec toute la foi et la fougue dont les enfants de dix à treize ans sont habités.

C'était la découverte d'un mode nouveau d'expression. Cette confiance en leurs possibilités se traduit maintenant par une attitude de création spontanée face aux chants nouveaux. Ils m'ont dernièrement proposé une version du canon « Beaux Yeux » qui est de la même veine que les trois chants enregistrés et pourtant d'un esprit très différent.

C'était aussi l'entrée dans le monde de la musique par la porte royale de l'expérience : chaque instrument a été essayé librement par chaque enfant ; chaque enfant a été soliste, chœur, orchestre ; chacun a participé à l'invention aussi bien qu'à l'exécution musicale. Ils en ont conçu un grand respect du travail instrumental et vocal.

Je signale enfin que la classe est capable d'exécuter ces morceaux devant un public d'enfants ou d'adultes, sans avoir besoin du maître « chef d'orchestre ». C'est ma fierté, au terme de cet atelier de musique, de savoir que les enfants peuvent se passer de moi.

R. Dorsaz.

La correspondance sonore et interscolaire

Pour la réalisation d'enregistrements magnétiques en classe, la correspondance sonore interscolaire est certainement une des meilleures motivations. Sachant que d'autres élèves du canton et d'ailleurs vont écouter leur voix, les enfants se piqueront au jeu et se donneront plus de peine pour réaliser des enregistrements plus vivants et plus soignés.

Comment pratiquer ces échanges ? En vous adressant d'abord au «Groupe scolaire du magnétophone» et en particulier au responsable de ce service spécial, M. Michel Jeannet, auquel vous enverrez, après l'avoir remplie, la fiche suivante :

CORRESPONDANCE SONORE																							
Nom et prénom de l'enseignant : _____																							
Adresse exacte : _____																							
Genre de classe : _____																							
Primaire					Secondaire					Divers													
1	2	3	4	5	1	2	3	4															
Filles					Garçons					Mixte													
Marque(s) : _____																							
Nombre de pistes : <table border="1" style="display: inline-table; margin: 0 10px;"> <tr><td>2</td><td>4</td></tr> <tr><td colspan="2">cm</td></tr> <tr><td>19</td><td>9,5</td></tr> <tr><td>4,75</td><td>2,37</td></tr> </table>															2	4	cm		19	9,5	4,75	2,37	
2	4																						
cm																							
19	9,5																						
4,75	2,37																						
⌀ max. des bobines : <table border="1" style="display: inline-table; margin: 0 10px;"> <tr><td>2</td><td>4</td></tr> <tr><td colspan="2">cm</td></tr> <tr><td>19</td><td>9,5</td></tr> <tr><td>4,75</td><td>2,37</td></tr> </table>															2	4	cm		19	9,5	4,75	2,37	
2	4																						
cm																							
19	9,5																						
4,75	2,37																						
Vitesses : <table border="1" style="display: inline-table; margin: 0 10px;"> <tr><td>19</td><td>9,5</td></tr> <tr><td>4,75</td><td>2,37</td></tr> </table>															19	9,5	4,75	2,37					
19	9,5																						
4,75	2,37																						
Cherche un correspondant pour sa classe : _____																							
Régions souhaitées : <table style="width: 100%; margin-top: 5px;"> <tr> <td style="width: 40%;"></td> <td style="width: 5%;">a)</td> <td style="width: 55%;">_____</td> </tr> <tr> <td></td> <td>b)</td> <td>_____</td> </tr> <tr> <td></td> <td>c)</td> <td>_____</td> </tr> </table>																a)	_____		b)	_____		c)	_____
	a)	_____																					
	b)	_____																					
	c)	_____																					
Date : _____ 19____																							
N. B. Veuillez cocher les cases qui conviennent.																							

Fiche à renvoyer :

Groupe scolaire du magnétophone
M. Michel Jeannet
Collège de Bas-Monsieur
2332 La Cibourg (NE)

Sur la base de vos indications, M. Jeannet vous trouvera alors une classe correspondante avec laquelle vous prendrez contact pour organiser vos échanges (fréquence, nature, etc.). Vous enverrez ensuite, directement à celle-ci, une première bande qui, en général, contiendra, sous une forme ou une autre, une présentation des élèves. Vous pouvez également y joindre quelques diapositives.

Puis, les bandes circuleront à un rythme que vous aurez fixé entre vous avec un contenu varié : discussions de classes, interviews locaux, enquêtes sur la région, messages personnels d'élève à élève, chants, problèmes, textes, etc.

Comme le dit très justement Claude Gendre dans son ouvrage «Le Magnétophone et l'Enseignement audio-visuel» : «Avec la correspondance sonore, la fenêtre de la classe s'ouvrira sur le monde et la vie.»

Est-il nécessaire de procéder au montage des bandes dans ces échanges ? Nous le pensons mais ce serait une erreur que de vouloir faire quelque chose de parfait. Vos élèves seraient vite dégoûtés. Mieux vaut renouveler l'expérience dix fois que d'en faire une seule qui traîne en longueur et lasse les élèves. Vous arriverez finalement au même résultat mais vos élèves auront toujours du plaisir à recommencer.

N'envoyez jamais de très longues bandes. Dix minutes d'écoute sont un maximum pour les degrés inférieurs et moyens. Veillez aussi à ce que la parole soit parfaitement intelligible sous peine de ne plus être écoutée après les trente premières secondes. Les reportages accompagnés de dessins, photos ou diapositives seront toujours appréciés.

En fin d'année scolaire, si vous désirez continuer l'expérience avec la même classe, ou la reprendre avec des nouveaux élèves, n'oubliez pas d'en informer M. Michel Jeannet, instituteur, Collège du Bas-Monsieur, 2332 La Cibourg (NE).

*Groupe scolaire du magnétophone,
Neuchâtel.*

école **lémania** lausanne

3, chemin de Préville
(sous Montbenon)
Tél. (021) 23 05 12

**prépare à la vie
et à toutes les situations
dès l'âge de 10 ans !**

**Etudes classiques, scientifiques
et commerciales :**

Maturité fédérale
Baccalauréat français
Baccalauréat commercial,
diplômes, secrétaires de direction,
sténodactylo
Cours de français pour étrangers

Cours du jour - Cours du soir

Refuge de La Tour

Pour vos courses d'école, la région d'

Anzeindaz

située à une altitude de 1900 m au-dessus
de la Barboleusaz-Solalex
vous offre de belles excursions et promenades.

- Pas de Cheville - Derborence
- Col des Essets - Pont de Nant
- Col des Chamois

AU REFUGE DE LA TOUR

- prix spéciaux pour écoles
(souper, couche, déjeuner)
- chambres et dortoirs



Pour renseignements
ou réservations :
R. Michellod
Tél. (025) 5 91 47

CENTRE SPORTIF DE LA JEUNESSE TENERO

— l'endroit idéal pour les camps d'été
sous le soleil tessinois.

Tous les camps scolaires, y compris les apprentis,
sont les bienvenus dans notre centre sportif agrandi
récemment. On y pratique la natation, les excursions,
la course d'orientation, le cyclisme ou toute
autre activité sportive.

La maison peut loger 120 personnes.

Prix à forfait, tout compris, 6 jours, Fr. 72.—.

Sur le terrain de camping, on peut dresser des tentes
pour 350 personnes. Les installations sanitaires
sont remises à neuf avec douches, etc. La taxe s'élève
à Fr. 1.20 par personne et par jour. Les installations
de sport, de jeux et de loisirs sont nouvellement
aménagées et à disposition de tout le monde. Le matériel
commandé (matériel EPGs) peut être retiré à Tenero même.
Un maître de gymnastique et de sport contribue
gratuitement au bon déroulement des activités
sportives et des camps. Il y a encore de la place
pour 1970 (spécialement sur le terrain de camping).

Renseignements et annonces : Ecole fédérale de
gymnastique et de sport, section EPGs, 2532 Macolin,
tél. (032) 2 78 71.

Nous cherchons

MONITEURS et MONITRICES

ayant capacités pédagogiques, couple de préférence
(leurs enfants seront admis gratuitement à la colonie)

MONITEURS et MONITRICES AUXILIAIRES

Etudiants — s'étant déjà occupés de groupes de
jeunesse, sportifs, au courant de travaux de loisirs
— ou élèves avancés d'école normale

pour

COLONIES DE VACANCES DE JEUNES SUISSES A L'ÉTRANGER

Date : de début juillet à début septembre.
Connaissances de l'allemand indispensables
Pas besoin de cuisiner
Rémunération journalière
Voyage remboursé.

Renseignements et inscription :

PRO JUVENTUTE - SECOURS AUX SUISSES
Aide aux enfants suisses de l'étranger et placements
de vacances,

Seefeldstrasse 8, 8008 Zurich.

Case postale, 8022 Zurich - Tél. (051) 32 72 44

La page des maîtresses enfantines

Premières journées d'école

Bien que les premières semaines se soient écoulées, nous vous suggérons quelques chants, rondes et jeux adaptés pour nos « tout petits ».

Une quinzaine d'enfants de 5 ans arrivent en classe enfantine. Ils sont impressionnés, troublés, comment les mettre à l'aise ?

Leur faire découvrir leur classe (ensemble des camarades et lieu où ils devront travailler) fera naître en eux un sentiment de sécurité.

Nous commencerons par les laisser parler à bâton rompu d'eux-mêmes, de leur famille, puis nous inventerons quelques jeux pour apprendre les prénoms des camarades :

1. L'un d'entre eux est marchand, il vend des biscuits ou des fruits ou autre chose.

— **Serge**, veux-tu des biscuits ?

— Oui, **Olivier**, très volontiers, j'en voudrais un kilo, etc.

2. Je m'appelle **Françoise** et toi, je pense que tu t'appelles **Christiane**.

Tant que les prénoms sont justes, l'enfant continue. Celui qui en aura dit le plus aura gagné.

Pour mieux connaître la classe, nous poserons quelques questions, toutes anodines, mais pourtant révélatrices :

— Montre-moi le tableau noir ?

— Où commence-t-il ?

— Où finit-il ?

— Qu'est-ce qu'il y a en face ?

— à côté ?

— de l'autre côté ? (à droite et à gauche pour les 6 ans) etc.

Ces questions nous permettront de nous rendre compte si l'enfant est à son aise ou si au contraire, il n'arrive pas à situer les objets qui l'entourent. Dans ce dernier cas, il faudra le mettre en confiance, en lui permettant par exemple d'avoir sa place près du pupitre ou du petit camarade qu'il aime bien ou qu'il connaît bien.

Les rondes

Pourquoi des rondes ?

Courir, sauter, danser, il n'y a rien que l'enfant fasse plus spontanément, et rien qui lui plaise davantage.

Le jeu et la danse sont pour l'enfant bien autre chose qu'une simple récréation : mais un puissant moyen de développement, tant psychique que physique. Fournir aux enfants des jeux et des danses qui leur conviennent devrait être une des premières préoccupations de l'éducateur.

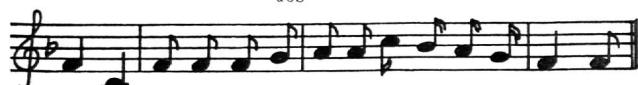
(Extrait tiré de la préface de *A la Ronde* de J.-M. Guilcher.)

Marche

ALLONS CHERCHER DES HERBES (Jeu de tresse) Tiré de "A la ronde"



Al- lons cher-cher_{des} her - bes pour faire une o - me -



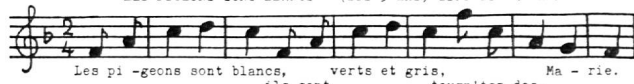
le - te, l'o-me-lette est cui-te, tour-ne la mar - mi - te.

Les deux joueurs avancent côte à côte, mains droites jointes, mains gauches unies de même. Leurs bras intérieurs sont croisés devant eux. A la fin de la chanson, en disant :

« Tourne la marmite ! » chaque enfant tire sur son bras **intérieur** et fait un demi-tour sur lui-même, autour de l'épaule **intérieure** comme pivot. Ce mouvement achevé, les joueurs se trouvent de nouveau côte à côte, mais ils sont face à la direction opposée et ce sont les épaules tout à l'heure tournées vers l'extérieur qui sont maintenant en contact. Ils recommencent le jeu dans cette direction.

Marche

LES PIGEONS SONT BLANCS (dès 3 ans) Tiré de "A la ronde"



Les pi - geons sont blancs, verts et gris, Ma - rie. ils sont tourn' ton doe,

L'un des danseurs (généralement la maîtresse) joue le rôle de chef de danse. A la fin de chaque couplet, il désigne l'un des enfants par son nom (en remplaçant successivement « Marie » par le nom de chaque joueur). Sans quitter sa place, l'enfant désigné se tourne, dos au centre, et continue la ronde dans sa position nouvelle. On chante la mélodie autant de fois qu'il y a de danseurs, en désignant chaque fois un nouvel enfant. Quand tous les danseurs, y compris le chef de danse, sont tournés face à l'extérieur, dos au centre, la ronde s'arrête. Un dialogue s'engage entre le chef de danse et la ronde :

Chef de danse

— La galette est-elle prête ?

La ronde

— Oui !

Chef de danse

— Est-elle bien sucrée ?

La ronde

— Oui !

Chef de danse

— Est-elle bien dorée ?

La ronde

— Oui !

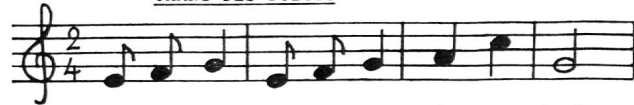
Chef de danse

— Tournons la galette !

Le chef de danse lâche la main d'un de ses voisins et, en courant, reforme la ronde au centre. Après quoi on recommence le tout.

Les chants gestuels

CHANT DES DOIGTS



1- Jo - li pouce, jo - li pouce, où es - tu ?



Me voi - ci, me voi - ci. Com-ment vas - tu ?

Par l'intermédiaire du chant et du jeu, les enfants prennent conscience de leur corps, aussi, nous vous proposons deux jolis chants faciles. Le premier, vous le trouverez dans le « Perlimpimpin », il s'intitule : *Tout cela est à moi*. Les enfants l'aiment tout particulièrement.

Le second est le jeu des doigts. Il a été traduit par une de nos collègues, car il vient d'Angleterre.

1. *Joli pouce, joli pouce, où es-tu ?*

Me voici, me voici. Comment vas-tu ?

2. *Bel index, bel index, où es-tu ?*

Me voici, me voici. Comment vas-tu ?

3. *Grand majeur, grand majeur, où es-tu ?*
Me voici, me voici. Comment vas-tu ?
4. *Annulaire, annulaire, où es-tu ?*
Me voici, me voici. Comment vas-tu ?
5. *Auriculaire, auriculaire, où es-tu ?*
Me voici, me voici. Comment vas-tu ?
6. *Jolie main, jolie main, où es-tu ?*
Me voici, me voici. Comment vas-tu ?

Cacher les deux mains derrière le dos. A : « où es-tu ? », regarder et chercher à droite et à gauche. A : « me voici », montrer les deux pouces qui se font face et se saluent. Puis, montrer les index, puis les majeurs et ainsi de suite. A : « jolie main », montrer les deux mains qui se crochent par les pouces et se disent bonjour.

A la cinquième strophe (auriculaire), doubler la première note.

Nous aimerions publier un article avec des prières et des prières chantées, dans le courant de septembre. Auriez-vous, dans votre documentation, une prière charmante ? Si oui, envoyez-la nous !¹ Nous avons besoin d'échanger nos idées et nos « trésors ». Merci !

¹ A l'adresse suivante : Y. Cook, 126, av. d'Echallens, 1004 Lausanne.

*Elsa Pilliard,
Yvonne Cook,
Marinette Oswald.*



Premiers dessins
(Plume Rotring)

Dépasser la sélection scolaire

Jean Cardinet, Institut de psychologie de l'Université de Neuchâtel.

Dans presque tous les pays l'enseignement primaire est ouvert à tous les enfants sans distinction. Il conduit soit à la porte de l'école secondaire où une partie seulement des élèves sont admis, soit à un aiguillage entre diverses sections secondaires de débouchés et de prestige différents. Le caractère sélectif des décisions d'orientation prises à la fin de l'école primaire est donc net, quelles que soient les appellations dont on veut couvrir ces choix plus ou moins imposés.

Face à ce fait de la sélection, deux attitudes, que J. Cardinet adopte tour à tour : rationaliser les procédés de sélection par le recours systématique aux techniques scientifiques de mesure ; ou la dépasser véritablement, dans le sens d'un enseignement individualisé renonçant à grouper les élèves en classes homogènes. L'une et l'autre de ces attitudes sont parmi les éléments moteurs des courants de réformes scolaires.

L'examen d'admission est le procédé traditionnel de sélection. La psychologie moderne met en cause sa valeur d'instrument de mesure des aptitudes, bien plus que ce qu'il mesure. Les méthodes psychométriques substituent aux examens des tests d'aptitudes et de connaissances scolaires mesurant les mêmes acquisitions que les examens, mais par des techniques rigoureuses, standardisées, plus sûres en un mot. Dans cette perspective, les notes des instituteurs méritent d'être prises en considération, car elles sont basées sur une appréciation continue, étalée sur un an. Il convient simplement d'en garder l'ordre, mais d'en ajuster la valeur absolue en fonction du niveau de la classe, décelé à partir d'épreuves communes, de telle sorte que les notes soient comparables d'une classe à l'autre.

Malgré ces perfectionnements, les procédés restent faillibles. Dans le meilleur des cas, sur 20 élèves admis en section pré-gymnasiale, la moitié échoueront, alors que 10 des 80 laissés pour compte auraient pu réussir à leur place. Alors : pourquoi la sélection ? Par économie ? Dans le souci d'une préorientation professionnelle ? Sous prétexte d'éliminer les élèves proches d'une prétendue « limite supérieure » de leurs possibilités d'apprentissage ? Par efficacité pédagogique ? L'auteur démontre la fragilité empirique de ces justifications, pour conclure : la sélection peut et doit être dépassée.

J. Cardinet se tourne résolument vers un modèle de scolarité en rupture radicale avec les structures en place, sans toutefois tomber dans l'utopie ; ce modèle, à la mesure des moyens dont notre société dispose, et des aspirations qu'elle éveille, nous n'en trouvons qu'une esquisse, suffisante cependant pour que chacun puisse poursuivre la réflexion. Ne plus imposer à tous un savoir uniforme. Mettre l'élève en situation de choisir les objectifs d'apprentissage qu'il peut et veut atteindre, selon le temps qu'il est prêt à y consacrer. Enseignement individualisé. Recours à l'auto-instruction programmée. Contrôle continu, assuré en partie par l'ordinateur. Rôle d'animateur du maître. Ouverture de l'école aux adultes. Groupements mobiles, spécifiques, des élèves.

Faisant le point sur les problèmes de sélection, orientation et promotion scolaire, cette étude constitue un précieux document de travail¹ pour les personnes qui se penchent actuellement sur les questions posées par la réforme de nos écoles à court et à long termes.

Daniel Bain,
directeur du Centre de recherches psychopédagogiques, Cycle d'orientation, Genève.

¹ Edité par la commission des publications du GRETI, dans la collection « Informations ».

Pour vos imprimés



une adresse

Corbaz s.a.
Montreux

La lecture du mois...

1. ... Il est assis dans le gris. Quatre heures. La forêt toujours
2. silencieuse. Il ferme les yeux. Il goûte plus fort l'odeur de résine qui l'entoure
3. complètement. Il fait froid. Le vent ne souffle plus. Le ciel qu'il voit entre
4. les sommets des sapins est encore plein d'étoiles aiguës, mais il vire au gris,
5. à un gris argenté qui s'éclaire...
6. D'où il est, il n'aperçoit pas l'horizon : de la forêt, toute
7. échappée donne sur les pentes qui baignent encore dans un noir brunâtre où les
8. névés luisent vaguement. C'est dans quelques minutes que doit se produire
9. l'invitation du jour.
10. A cette altitude, le jour ne point pas.
11. Le bois est pris dans une haute cuvette de rocs coupés d'herbe et
12. de sapins. Le soleil éclaire déjà l'autre côté de la montagne, ici c'est encore
13. la nuit.
14. Il surgit d'un pan de rocher et soudain, en quelques secondes qu'il
15. s'agit absolument de ressentir, tout le paysage s'illumine d'une longue blancheur
16. éclatante qui révèle ses moindres traits. C'est si rapide qu'il ne peut se défendre
17. d'une bizarre impression mécanique ; il lui semble qu'on vient de tourner l'inter-
18. rupteur et de remplir d'une lumière vive et forte une immense chambre où il avait
19. pris place de nuit. Un oiseau, des dizaines d'oiseaux crient et jubilent, le
20. paysage est bousculé par un fouillis d'appels de merles et de mésanges que les
21. échos répètent, amplifient, et cette rencontre donne à l'instant une dimension
22. nouvelle : comme si une fanfare vibrante et stridente ajoutait sa nervosité fine
23. à l'acuité de l'air stupéfait.

d'après Jacques Chessex

Portrait des Vaudois

Cahiers de la Renaissance vaudoise.

La lecture de ce texte t'invite à assister à un spectacle « Son et lumière » offert gracieusement à un témoin privilégié !

Qu'est-ce, d'une manière toute générale, qu'un spectacle « Son et lumière » ?

Survol du texte

1. Qui est ce témoin privilégié ?
2. Où a-t-il pris place ?
3. Quel est le décor ?
4. Quel est l'événement attendu ?
5. A quel moment de la journée se produit-il ?
6. Quel est l'acteur principal ?

Relis les lignes 1 à 13

7. Dans ces lignes, souligne tous les mots ou expressions qui parlent de la lumière et, ensuite, relève-les dans un ordre montrant l'apparition progressive de la clarté du jour.
8. Quels sont les éléments du décor et de quelle manière sont-ils dessinés ?
9. Comment peux-tu qualifier l'attitude du spectateur ?
10. Peux-tu déceler les sentiments qui l'habitent ?
11. Dans quelle odeur et dans quel bruit le témoin est-il plongé ?
12. Relève les trois phrases qui nous indiquent que l'acteur principal prépare son entrée en scène.

Relis les lignes 14 à 19 (... nuit.)

13. Quels mots montrent la soudaineté de l'apparition du soleil ?
14. Quels sont les effets de cette lumière sur le paysage ? Sur le témoin ?

Relis les lignes 19 à 23

15. Le concert a commencé ! Qui a donné le signal du départ ?
16. Quels sont les musiciens ?
17. Quelle est la dimension nouvelle apportée au spectacle et par qui est-elle donnée ?
18. Qu'arrive-t-il au décor ?
19. Relève les mots ou expressions qui indiquent le nombre

des musiciens, leur vigueur, leur joie, l'allure du concert.

20. Qui est surpris par l'irruption soudaine du concert ?
21. Quels adjectifs conviennent pour qualifier l'ambiance de ce moment ?
22. Tu as certainement décelé cette merveilleuse harmonie entre le témoin et la nature. Quels souvenirs le spectateur va-t-il garder de ce moment de la journée ?
23. Si tu veux à ton tour goûter un tel spectacle, quelles conditions dois-tu remplir ?
24. Donne un titre aux lignes 1 à 13 - 14 à 19 - 19 à 23.
25. Donne un titre général.

Exercices

La lumière sur les pentes abruptes, d'un pan de rocher, le paysage. l'espace, les oiseaux.

(Remplace les points par un des verbes : jaillir, réveiller, couler, inonder, emplir.)

Les oiseaux **jubilent** signifie

La ménagerie du cirque défile. Les enfants jubilent.

Imite ces deux phrases ; dans la première, tu préciseras les raisons de la joie exprimée par le verbe jubiler.

Des étoiles **aiguës** et **l'acuité** de l'air sont deux mots de la même famille. Cherches-en d'autres, une dizaine au moins.

Il ferme les yeux. Il goûte plus fort l'odeur de résine qui l'entoure complètement.

Il ferme les yeux. le silence de la forêt

Il ferme les yeux. le froid de l'aube

Il ferme les yeux. le soleil

Il ferme les yeux. les cris des oiseaux

Il ferme les yeux. un mets délicieux

Il ferme les yeux.

* * *

On peut s'abonner à la Lecture du mois. On reçoit alors, lors de chaque parution, un nombre déterminé d'exemplaires au prix de 7 centimes la feuille, frais d'expédition en sus. Pour la vente « au détail », le prix de l'exemplaire est de 10 centimes. Commandes à Charles Cornuz, instituteur, 1075 Le Chalet-à-Gobet.



Société vaudoise et romande de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

Garantit actuellement 1800 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Assure : les frais médicaux et pharmaceutiques, des prestations complémentaires pour séjour en clinique, prestations en cas de tuberculose, maladies nerveuses, cures de bains, etc. Combinaison maladie-accident.

Demandez sans tarder tous renseignements à Fernand Petit, 16, chemin Gottettaz, 1012 Lausanne.

Votre agent de voyages

VOYAGES
LOUIS
NYON-LAUSANNE

Lausanne : 6, rue Neuve - Tél. 23 10 77

Nyon : 11, av. Viollier - Tél. 61 46 51

Tous les services d'agence

Plus de quarante-cinq années d'expérience dans les voyages et excursions par autocars



Pour vos courses scolaires, montez au Salève, 1200 m., par le téléphérique. Gare de départ :

Pas de l'Echelle

(Haute-Savoie)

au terminus du tram No 8 Genève-Veyrier

Vue splendide sur le Léman, les Alpes et le Mont-Blanc.

Prix spéciaux pour courses scolaires.

Tous renseignements vous seront donnés au : Téléphérique du Salève - Pas de l'Echelle (Haute-Savoie). Tél. 38 81 24.

Les Avants s. Montreux

1000 m. d'altitude.

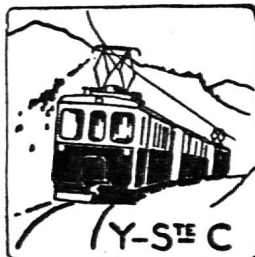
Les enfants sont nos amis. En courses d'école vous serez les bienvenus au

Buffet de la Gare

Grands locaux, vaste terrasse, soupe et thé à discrétion.

Demandez nos prix. Pique-nique autorisé.

TÉL. (021) 61 23 99



La course d'école idéale !

Sainte-Croix Le Chasseron L'Auberson

Renseignements : Dir. Yverdon - Ste-Croix, Yverdon. Tél. (024) 2 62 15.

télesiège Grindelwald First

Visitez la région de First (alt. 2200 m)

centre de courses avec une vue incomparable sur les sommets et les glaciers de Grindelwald.

Prix réduits pour courses d'école.

Renseignements : Tél. (036) 3 22 84

Un but d'excursion ?

Le chalet de vacances à Travers (NE).

(pour 60 personnes)

Situé au pied du Creux-du-Van très connu pour sa réserve d'animaux.

Vos élèves vous seront reconnaissants de votre bon choix.

Libre encore en avril, mai et juin.

Renseignements et locations à :

M. Robert Schlegel, case postale 159, 3007 Berne.

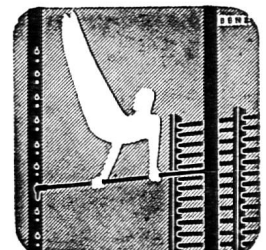
Alder & Eisenhut AG

Fabrique d'engins de gymnastique, de sport et de jeux

8700 KÜSNACHT-ZH
Tél. (051) 90 09 05

Fabrique Ebnat-Kappel/SG

Fourniture directe aux autorités, sociétés et particuliers



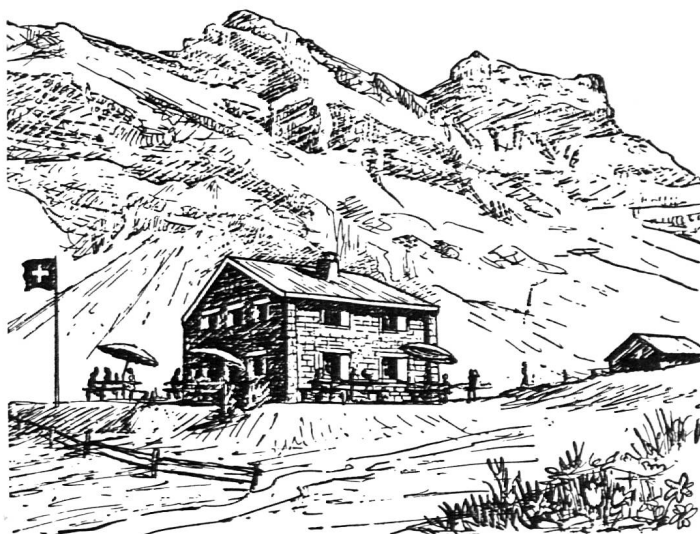
Aucun souci...



**La Caisse - maladie
chrétienne - sociale**
m'en décharge

800 000 assurés

Anzeindaz - Refuge Giacomini



Etablissement confortable — Dortoirs séparés — Prix modérés

Transport officiel car Barboleusaz-Solalex,
jeep Solalex-Anzeindaz

Tél. (025) 5 93 50 Au centre de la réserve fédérale de chasse

Rodolphe Giacomini, guide.

Les chemins de fer **MARTIGNY - CHATELARD** et **MARTIGNY - ORSIÈRES**

vous proposent de nombreux buts pour promenades scolaires :

Salvan — Les Marécottes — La Creusaz
Finhaut — Emosson — Barberine

Chamonix — Mer de Glace par le chemin de
fer du Montenvers

Verbier — Fionnay — Mauvoisin — Champex
La Fouly — Ferret

Vallée d'Aoste par le tunnel du Grand-
Saint-Bernard

Réductions pour les écoles.

Renseignements : Direction MC-MO 1920 Martigny 1. Téléphone (026) 2 20 61
Service automobile MO 1937 Orsières. Téléphone (026) 4 11 43

Louez votre maison pendant les vacances à des
instituteurs (2000) hollandais/anglais.

Event. échangeons ou louons.

E. Hinlopen, prof. d'anglais, Stetweg 35, Castricum,
Hollande.

restaurant
self-service
la Rochelle

Grands Magasins
EPIS D'OR
rue du Rhône /
pl. Fusterie
r. Confédération
(Ascenseurs
directs) 6e étage
— pl. Fusterie

KAFKA

Pourquoi abuser...
1 seul comprimé ou poudre

soulage rapidement.

Maux de tête - Névralgies
Refroidissements - Maux de dents
Rhumatismes - Lumbagos
Sciaticques - Règles douloureuses

A MM. les instituteurs de Fribourg

Le **Service de publicité** de l'«Educatteur»

cherche personne désirant se créer un gain accessoire en faisant de

l'acquisition d'annonces

Travail indépendant, bien rétribué. Matériel de propagande à disposition.

Pour renseignements et conditions, prière de s'adresser à l'**Imprimerie Corbaz S.A.**
(département publicité), 22, av. des Planches, 1820 Montreux. Tél. (021) 62 47 62.



DSR,
1110 Morges
23, rue Centrale
(021) 71 36 24

Découpez vite cette annonce

Elle va vous faire faire des économies sérieuses durant vos voyages en Suisse romande. Vous trouvez des restaurants DSR à :

La Chaux-de-Fonds	rue des Chemins-de-fer 7
Colombier	rue de la Gare 1
Genève	à l'Ancre, rue de Lausanne 34 Aux Falaises, Quai du Rhône 47 Au Carillon, route des Acacias 17
Lausanne	Terreaux 22
Le Locle	rue de la Côte 22a
Martigny	rue du Rhône 1
Montreux	avenue des Planches 22
Neuchâtel	faubourg du Lac 17
Renens	place de la Gare 7
Sierre	place de la Gare

Conditions spéciales pour courses d'école.

Le sujet de notre stand à la 10^{ème} DIDACTA à Bâle:

***De meilleures
bibliothèques
scolaires -***

une exigence!

Du 28 mai au 1^{er} juin, halle 3, stand 3.213
Organisation Werner Kullmann 4001 Bâle
53 Steinenvorstadt. Téléphone: 061 / 24 13 89

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERN
1820 Montreux 1

J. A.